



Édifice Lavigne
257 rue Luck
Gatineau QC J8P 3S4
Tél. : (819) 663-5326
Télé. : (819) 663-5327
Serv. Garde : (819) 663-1644

Édifice Sainte-Maria Goretti
563 rue Clément
Gatineau QC J8P 3Y9
Tél. : (819) 663-5983
Télé. : (819) 663-4469
Serv. Garde : (819) 643-2878

Procès verbal
Conseil d'établissement (C.É.) de l'école de la Traversée
Lundi, 17 décembre 2012

Présences :

Chantal Bisson
Mélanie Cyr
Janik Daignault
Annie Drapeau
Sylvain Guimond
Céline Maheu
Alain Pilon
Véronique Pilote
Jonathan Rego
Manon Tanguay
Nicole Tassé
Nancy Vallerand

Absences

Valérie Carrier
Caroline Charbonneau-Nicol
Michelle Courchesne

1. Parole au public

Aucun public présent

2. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Nous avons quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Varia : 8.1 communication avec la direction pour les membres du CÉ
8.2 qualité de l'air
8.3 communication de l'ordre du jour aux parents non membres

Proposé par Madame Véronique Pilote
Adopté par Monsieur Alain Pilon

4. Adoption du procès verbal du 28 novembre

Changement au point #4 Il faut lire Adoption du procès-verbal du *24 octobre*
Proposé par Monsieur Jonathan Rego
Adopté par Monsieur Sylvain Guimond

5. Présentation et adoption du plan de lutte contre l'intimidation

Madame Bisson présente d'où vient la demande de rédiger un plan de lutte contre l'intimidation. C'est le ministère de l'éducation qui demande de rédiger ce plan. Il veut que l'école mette sur papier ce qu'elle fait déjà comme elle le fait pour son plan de lutte contre la violence. Avec le plan de lutte contre l'intimidation, on veut faire une différence entre le plan de lutte contre la violence et celui contre l'intimidation. Avant le 31 décembre de chaque année, le plan de lutte sera à réviser donc, c'est un plan actif et évolutif. Ensuite, Madame Bisson nous mentionne comment elle a procédé pour rédiger ce plan. Tout d'abord, elle a rencontré d'autres directions du secteur pour faire un canevas de base et par la suite, elle a rencontré quelques intervenants de l'école pour mettre le plan aux couleurs de l'école de La Traversée. Enfin, Madame Bisson lit le document sur le plan de lutte contre l'intimidation qu'elle a rédigé avec les intervenants de l'école.

Il y a eu quelques questions pendant la présentation.

Madame Bisson fera certaines corrections pour les abréviations et les membres du CÉ doivent adopter le plan de lutte contre l'intimidation.

Adopté par Madame Mélanie Cyr

6. Service de garde

Madame Tanguay mentionne que la journée pédagogique du 7 janvier sera une journée à l'école. Pour ce qui est du dîner pizza, les feuilles sont déjà envoyées et retournées, mais elle acceptera d'autres coupons au retour des vacances. Enfin, pour la journée pédagogique du 7 décembre, les élèves sont allés voir un excellent film : Le réveil des gardiens.

7. Communications

a) présidente

Elle nous souhaite des joyeuses fêtes!

b) direction

Madame Bisson désire féliciter les membres de l'OPP pour l'activité cinéma du vendredi 14 décembre.

Elle mentionne qu'il y a beaucoup d'activités à l'école pendant la dernière semaine avant Noël dont un spectacle de musique. Monsieur Guimond veut savoir pourquoi certaines classes pas partie du spectacle de musique. Madame Bisson lui répond que les classes 301-302 et 501 n'ont pas le même enseignant en musique et que ce sont des nouveaux enseignants.

Elle informe aussi les membres du CÉ, que le vendredi 21 décembre, la fin des classes se fera une heure plus tôt.

Elle fait part aux membres du CÉ que pendant la semaine du 21 au 25 janvier, il y aura l'inscription pour les futurs élèves de la maternelle.

c) **personnel enseignant**

Les enseignantes mentionnent qu'il y aura une semaine thématique durant la semaine avant Noël et qu'il y aura un déjeuner partage jeudi matin le 20 décembre.

d) **personnel de soutien**

Madame Daigneault nous souhaite un joyeux temps des fêtes et elle nous mentionne qu'elle travaillera une heure de plus le vendredi 21 décembre puisque les classes se terminent une heure plus tôt.

e) **personnel professionnel**

La rédaction des plans d'intervention commence dans la semaine du 17 décembre à l'école Ste-Maria et ceux de Lavigne sont maintenant terminés. L'orthopédagogue ne sera donc pas en intervention directe avec les élèves lors de la dernière semaine avant Noël. De plus, lors de la semaine en revenant du congé des fêtes, elle sera en évaluation avec certains élèves. Elle nous souhaite un beau temps des fêtes!

f) **Représentant du comité de parents**

Monsieur Pilon nous mentionne, qu'à leur réunion, ils ont discuté de la rencontre entre commissaires.

g) **commissaire**

Monsieur Jolin était absent.

h) **OPP**

Monsieur Guimond nous informe que la première activité cinéma a été un franc succès. Il y a eu environ 190 personnes et l'OPP a amassé environ 427\$. Il y avait une commandite de popcorn du club Vidéotron. Lors de la prochaine réunion du mois de janvier, il y aura une discussion pour faire d'autres soirées cinéma. L'objectif de base de cette activité est de créer un sentiment d'appartenance.

8. Varia

8.1 communication avec la direction pour les membres du CÉ : Monsieur Guimond s'est fait dire qu'un membre du CÉ ne peut pas communiquer avec la direction. Il est allé lire le document de la régie interne et il n'a rien trouvé à ce sujet. Il veut juste être capable de pouvoir communiquer avec la direction. Madame Bisson suggère de parler avec la présidente du CÉ pour ajouter des points à l'ordre du jour et par la suite, madame Bisson rencontrera la présidente. Monsieur Guimond veut aussi savoir combien de jours avant une réunion du CÉ, l'OPP doit déposer ses documents.

8.2 qualité de l'air : est-ce qu'il y a des tests de qualité de l'air qui sont fait, chaque année, dans l'école? À chaque année, Madame Bisson fait une visite complète de l'école autant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour voir s'il y a quelque chose qui devrait être réparée. En ce moment, il y a une évaluation sur le taux de radon dans l'école. En avril et mai, ces échantillons seront enlevés et ils seront analysés. Pour ce qui est de la qualité de l'air, Madame Bisson s'informerera auprès de la commission scolaire.

8.3 communication de l'ordre de jour aux parents non-membres : Monsieur Guimond aimerait que l'ordre du jour soit envoyé dans les facteurs des enfants. Une discussion s'amorce sur la pertinence d'envoyer une copie à tous les parents, car il faudrait prendre les sous du CÉ pour faire les copies. Certains membres mentionnent qu'on pourrait le mettre sur le site internet, car c'est ce que d'autres écoles font. Monsieur Guimond aimerait qu'il y ait un essai de quelques mois. Monsieur Guimond demande le vote et propose qu'on envoie l'ordre du jour à tous les parents. La proposition n'est pas retenue. Donc, les dates des rencontres, l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal seront mis sur le site internet de l'école. De plus, sur le communiqué envoyé aux parents à tous les mois, il sera inscrit la date de la prochaine réunion et les parents seront invités à aller sur le site internet dès la mise en œuvre et la mise à jour afin de consulter l'ordre du jour. Par la suite, s'ils ont des questions, ils pourront communiquer avec la présidente du CÉ. Enfin, ils auront accès à toutes les règles sur le comment faire pour venir présenter un point lors de la parole au public.

9. Date de la prochaine rencontre

La rencontre du 27 février sera devancée au 6 février

10. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 20h33.

Approuvé par Monsieur Jonathan Rego

*Nancy Vallerand
Secrétaire*

